

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le vingt-cinq du mois de janvier,

A la salle d'honneur à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, sur convocation légale en date du 19 janvier 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth REDOUTEY, Maire pour une session ordinaire du mois de janvier.

Etaient présents : Françoise BOULARD, David CHRISTIN, Anita DORNIER, Laurent FAIVRE, Christophe JACOULOT, Jérôme LAFFLY, Yves OBERTINO, Séverine PIERRE, Brigitte PIQUEREZ, Frédéric POURCHET, Elisabeth REDOUTEY, Hervé REMONNAY, Alain RENAUD, Hervé SIMONIN, Ulysse TATTU, Édith VIEILLE.

Absentes excusées : Mesdames Isabelle DEBROSSE et Prisca MAIRE

Procurations : Mesdames Camille FAIVRE, Christine FEUVRIER et Marie-Claude SIRE ont donné procuration respectivement à Françoise BOULARD, Anita DORNIER et Elisabeth REDOUTEY

Messieurs James MICHEL et Yannick MYOTTE-DUQUET ont donné procuration à Hervé SIMONIN et David CHRISTIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Ulysse TATTU

La séance est ouverte à 18 heures 30

Le compte rendu de la séance du 16 décembre 2021 est approuvé sans observation à l'unanimité des membres présents.

Ordre du Jour

F FINANCES

Demande de subvention DETR : renouvellement des ordinateurs portables et fixes pour les écoles maternelles et primaires

Demande de subvention DETR : préaux écoles primaire haut et maternelle

Demande de subvention DETR : Rénovation salle polyvalente

Demande de subvention DETR : Voirie 2022

P PERSONNEL

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet (35\35^{ème})

Modification délibération n°2018 A-39 : Mise en place du RIFSEEP

S SCOLAIRE

Projet construction « pôle éducatif » : compte-rendu de la réunion du 18 janvier 2021. Présentation à tous les membres des commissions municipales des réflexions engagées par le Copil concernant le site à déterminer.

D QUESTIONS DIVERSES

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : **Demande de subvention DETR : Transformation du terrain de foot herbe en synthétique**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Demande de subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Les dépôts des dossiers de demande de subvention ont été validés à l'unanimité des membres présents pour les 5 projets suivants :

- *Renouvellement des ordinateurs portables et fixe pour les écoles maternelles et primaires*
concernant le renouvellement d'une partie du parc informatique des écoles maternelle et primaire pour un montant estimatif de **9 889.00€ HT** soit un total **11 863.20€ TTC**
- *Installation des préaux des écoles primaire haut et maternelle*
concernant l'installation de 2 préaux à l'école primaire haut et à l'école maternelle pour un montant estimatif de **34 322 € HT** soit un total **41 186.40€ TTC**
- *Rénovation salle polyvalente*
Concernant la rénovation partielle de la salle polyvalente dont le renouvellement des fenêtres, des chaudières et l'accessibilité pour un montant estimatif de **214 333 € HT** soit un total **235 766.33€ TTC**
- *Voirie 2022*
concernant l'aménagement de la rue des Clarines un montant estimatif de **135 405 € HT** soit un total **162 486.00 € TTC** dont **4 500.00€ HT** soit **5 400 TTC** de maîtrise d'œuvre
- *Terrain de foot herbe en synthétique*
concernant la transformation du terrain de foot herbe du Bas de La Chaux en synthétique pour un montant estimatif de **740 000.00 € HT** soit un total **888 000.00 € TTC**

Création d'un poste d'adjoint administratif titulaire à temps complet (35h)

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 01/12/2021 ;

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif, en raison des besoins du service administratif ;

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création à compter du 1^{er} février 2022 d'un emploi d'adjoint administratif territorial permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Au terme de ces échanges, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de créer ce poste.

Modification des montants plafond de l'IFSEE suite à la mise en place du RIFSEEP Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'expertise et de l'engagement Professionnel, composé de l'IFSE et du CIA

Le régime indemnitare tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) vise un objectif de simplification en se substituant à la plupart des primes et indemnités existantes.

La mise en place du RIFSEEP a été instaurée en 2018 par délibération 2018-A-39 et modifié en partie par la délibération 10.02.2021, il convient d'y apporter quelques modifications et d'instaurer une seule et unique délibération.

Madame le Maire expose les principaux points auxquels elle souhaite apporter des modifications.

Au terme de ces échanges, le Conseil Municipal, à 22 voix pour et 1 abstention, accepte d'apporter ces modifications.

S SCOLAIRE

Madame le Maire présente le compte rendu de la réunion du 18 janvier 2022 concernant les réflexions engagées par le Copil au sujet du site à déterminer.

D QUESTIONS DIVERSES

A la demande de Madame Anita DORNIER, Madame le Maire donne des précisions sur l'avancement du dossier sur l'enrochement de la rue des crêts.

L'ordre du jour étant épuisé, madame le Maire lève la séance à 19h50.

Le Maire

Elisabeth REDOUTEY

